

Commission des Publications de la SFP 2016

La commission des publications de la SFP a pour mission de suivre les développements internationaux en édition scientifique, afin de pouvoir conseiller la direction de la SFP et l'ensemble de ses adhérents. On rappelle que la SFP est activement impliquée dans l'édition scientifique, en tant que propriétaire (majoritaire) de l'éditeur professionnel EDP Sciences avec une centaine d'emplois et un Chiffre d'Affaires autour de 7 M€. A ce titre, la SFP/EDPS participe – avec la SIF et Springer - au pilotage de la plateforme *European Physical Journal* (Jean Daillant et Agnès Henri au Steering Committee, Martina Knoop éditrice d'EPJ PLUS et la représentante SFP au *Scientific Advisory Committee*, cette année à Mulhouse) et – avec IOPP, EPS et SIF – EPL (Agnès Henri au Board of Directors, Bart van Tiggelen co-éditeur : Editorial Board s'est tenu cette année au Lac Côme).

Un grand principe très partagé dans la Commission est le soutien sans réserve aux « éditeurs savants », c'est-à-dire contrôlés par une société savante. Elle dénonce toute pratique commerciale pour augmenter le facteur d'impact, qui confond prestige et qualité scientifique d'une publication. On réfléchit également au Peer Review, une proposition « Open Review » d'un groupe de travail auquel la commission a participé, a été transmise à EPJ.

(Voir <http://publications.edpsciences.org/images/stories/news/2015/Peer-Review.pdf>).

Une autre formule, « rapportage par blog », est actuellement employée par une nouvelle revue « Green » (SCIPOST). On sollicite régulièrement les divisions pour proposer des candidatures au poste d'éditeur voire éditeur-en-chef pour EPJ (17 revues de physique de toute horizon <http://www.epj.org>) et EPL (Lettres en physique et interfaces <https://editors.epletters.net/>).

La Commission des Publications encourage les adhérents de la SFP de soumettre leurs travaux à « nos » revues. La SFP profitera des bénéfiques produits.

Les chantiers de 2016:

- **Loi pour une République numérique**

Le pré-projet de cette loi était ouvert à la consultation et aux commentaires sur internet à l'automne 2016, débattu à l'Assemblée Nationale en janvier 2016. Après des modifications au sénat, la commission mixte paritaire en a finalisé les termes en juin 2016, et la loi a été promulguée le 7 octobre 2016.

Nous y avons apporté une contribution portée par le CNRS (avec un rôle pilote exemplaire de Renaud Fabre), et qui a porté essentiellement sur deux volets:

- la possibilité pour l'auteur de mettre à disposition en libre accès la version finale d'un article scientifique accepté pour publication (le « postprint », et non pas le fichier « publié »), dans le cas d'un financement public des travaux de recherche, avec embargo maximal de 6 mois en STM et de 12 mois en SHS. A noter que notre Maison d'Édition EDP Sciences était déjà conforme avec la loi numérique avant son existence, puisque le PDF est disponible pour Archivage Green sans embargo.
- la fouille de texte et des données (Text and Data Mining - TDM), qui n'est désormais plus l'exclusivité des maisons d'éditions, mais ouverte aux chercheurs " *en vue de l'exploration de textes et de données incluses ou associées aux écrits scientifiques pour les besoins de la recherche publique*". Certains collègues regrettent que cela ne concerne que le TDM des documents associés "aux écrits scientifiques", mais cette

ouverture est déjà notable par rapport au contrat national d'Elsevier existant qui prévoit une recherche dans tout le corpus avec seulement (!!) 200 mots-clés non-modifiables.

Les décrets d'application sont en cours de discussion, à travers le CNRS on prendra parti activement dans ce débat.

La DIST a publié un résumé sur la loi numérique disponible à <http://www.cnrs.fr/dist/z-outils/documents/loi-numerique/Loi-numerique-genese-portee-application-final.pdf>

- **Open Access versus suscription:** un article « pour les nuls » est disponible et est actualisé régulièrement <http://www.cnrs.fr/inp/spip.php?article3547>. Un vidéo Youtube d'actualité est disponible ici : <https://www.youtube.com/watch?v=WnxqoP-c0ZE>
- **Bar des sciences :** intervention le 11 mai de Martina Knoop, Bart van Tiggelen et Stephane Plaszymsky (LAL, Orsay, porteur de SCOAP3 pour le CNRS) sur le plan marketing de l'édition scientifique (Café du Pont Neuf).
- **EPJ Special Topics à l'honneur de Roger Maynard**, ancien président de la SFP , disparu en 2015), sous les auspices de la SFP (éditeurs : Bart van Tiggelen, Mathias Fink, Michel Campillo, Erik Akkermans, Guy Deutscher...) <https://www.sfpnet.fr/epj-special-topics-roger-maynard>. En Open Access Gold (APC = 1000 €), publication prévue en Février 2017.
- **Méga-revue** Une réflexion est en cours, pilotée par l'Académie des Sciences (Denis Jérôme), pour créer un Mega-Journal en Open Access, avec d'autre académies européennes.
- **EDP Sciences** . Plusieurs membres de la Commission siègent au CA d' EDP Sciences. Un chantier de l'entreprise est l'exploitation du marché chinois. La reconduite du contrat avec *Astronomy & Astrophysics* (négociation avec ESO) a été reportée à 2017.

La commission est à la recherche des jeunes adhérents qui souhaitent s'engager pour les intérêts des chercheurs dans l'édition scientifique.

membres : Bart Van Tiggelen (INP-CNRS Paris, président), Martina Knoop (CNRS- Aix Marseille Université), Agnès Henri (EDP Sciences), Jean Daillant (CEA Saclay), Denis Jérôme (Académie des Sciences), Françoise Bourée (CEA Saclay, Couperin), Michèle Leduc (LKB Paris), Xavier Bouju (CNRS-Toulouse), Jean-Paul Duraud (CEA Saclay). Président et vice-président SFP sont toujours très activement impliqués, et restent souvent impliqués après leur mandat, actuellement Michel Spiro (CEA Saclay) et Alain Fontaine (CNRS- Grenoble)